

**COMITE CENTRAL AGRICOLE DE LA SOLOGNE
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RURAUX
18, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
41600 LAMOTTE BEUVRON**

**Secrétariat : Mairie de SIGLOY
Tel : 02.38.57.25.95**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En exercice : 16
Présents : 9
Votants : 10

L'an 2011, le jeudi 29 décembre à 18 heures, un conseil d'administration du Comité Central Agricole de la Sologne s'est tenu au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Gilles DURANT DES AULNOIS.

Date de la Convocation : 19 décembre 2011

Présents : Sylvie LE CONTE- Marc GOURDOU- Ghyslaine DOGNIN- Xavier LAVERNE- Philippe de TRISTAN- Michel GODRON- Bernard DIVISIA- Alain de LAAGE DE MEUX
Absents excusés : Monsieur SALOMON (pouvoir à Mr DIVISIA), Monsieur LEFEBURE, Monsieur de DREUZY.

OBJET : POSITION SUR LES PROPOSITIONS DE TRACES DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE

Après avoir entendu l'exposé fait par Monsieur DURANT DES AULNOIS, concernant les divers tracés envisagés pour la Ligne à Grande Vitesse Paris/Lyon, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, se prononce pour tout tracé évitant la traversée de la Sologne : en effet, la Sologne, entièrement classée en Zone Natura 2000, a déjà subi de nombreuses traversées, il n'est pas nécessaire d'en créer une de plus défigurant cet ensemble unique en Europe.

Pour copie conforme, fait à SIGLOY, le 29 décembre 2011.

G.DURANT DES AULNOIS

